

HORLOGERIE | Patrimoine horloger neuchâtelois

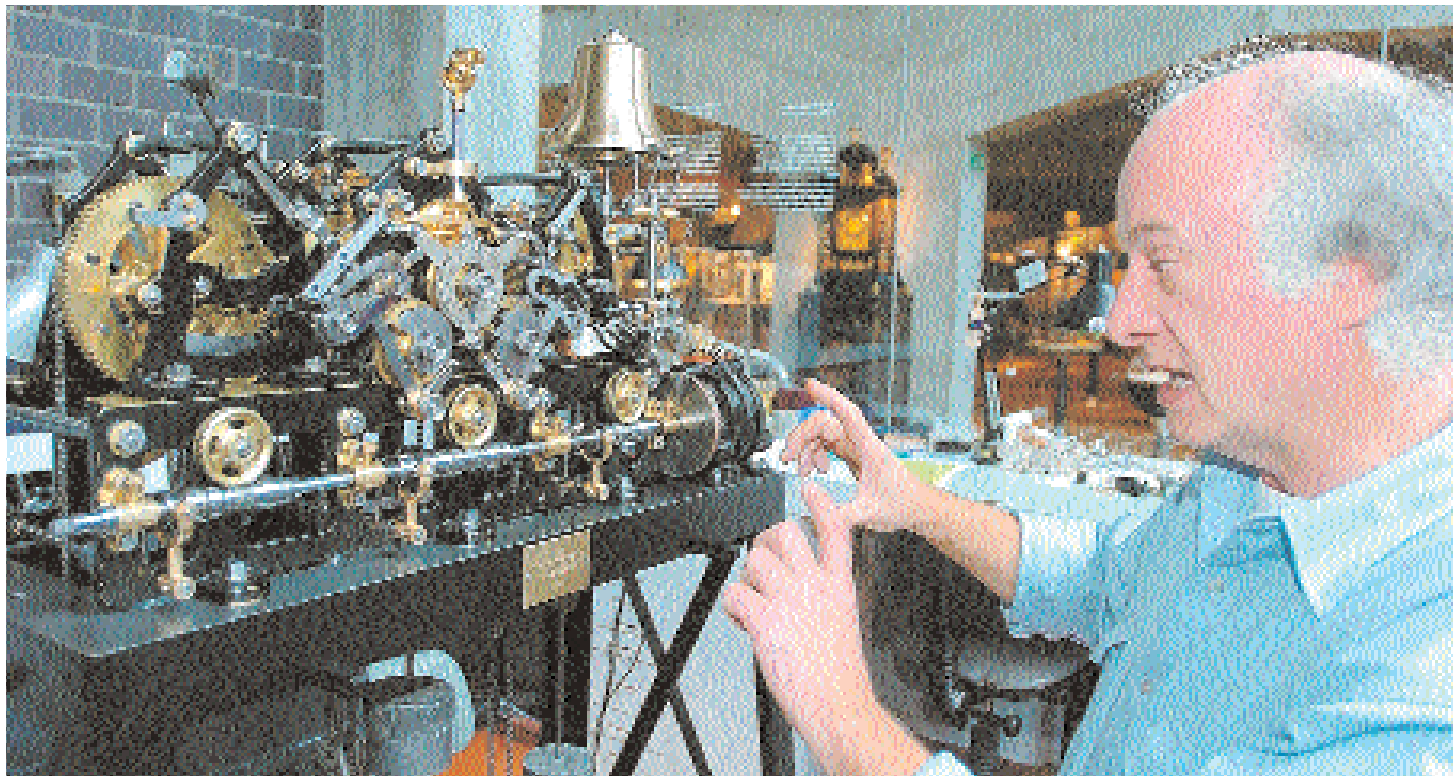
# Une historienne est en train de dresser un état des lieux de ces richesses

**Fort d'un très important patrimoine horloger lié à la forte présence de cette industrie sur son territoire, le canton de Neuchâtel a donné mandat à une jeune historienne d'en dresser l'inventaire.**

Montres, pendules, horloges, dessins techniques, pierres d'horlogerie, établis d'horloger, machines diverses, archives d'entreprises ou de privés, cartes postales ou publicitaires, anciennes fabriques et autres bâtiments ayant abrité des activités horlogères, tous ces objets ont un point commun: ils font partie de ce très important patrimoine horloger que compte aujourd'hui le canton de Neuchâtel. Le problème, c'est que seule une partie de ces richesses a été répertoriée. Et si personne n'y prend garde, bon nombre des autres pièces risquent de sombrer dans l'oubli, et finalement, de disparaître.

C'est justement pour évaluer la richesse et la qualité de ce patrimoine que le Gouvernement neuchâtelois a mis sur pied un groupe de travail ad hoc. Celui-ci a demandé au Musée international d'horlogerie (MIH) de La Chaux-de-Fonds de dresser cet inventaire. Une mission confiée à une jeune historienne, Cécile Aguilhaume, collaboratrice du MIH. Elle a jusqu'à fin mai 2005 pour rendre son rapport.

Hier, à mi-parcours, elle a présenté à la presse l'état d'avancement de ses travaux. En fait, a-t-elle expliqué, il ne s'agit pas de faire une étude détaillée sur tout ce qui existe, mais plutôt d'en dresser une liste la plus complète possible. Chaque type d'objets (montres, horloges, outils, etc.) est répertorié sur des fiches qui



Le canton de Neuchâtel dispose d'un très riche patrimoine horloger, comme cette horloge de clocher, réalisée au début du 20e siècle.

(Leuenberger-L'Impartial)

mentionnent notamment sa nature, sa localisation, fournissent une description et un commentaire. Et de préciser qu'une seule fiche peut recenser à elle seule des centaines, voire des milliers d'objets. Ainsi, toutes les collections du MIH sont recensées sur une trentaine de fiches. Celle consacrée aux «horloges» recense quelque 800 objets, et celle aux montres plus de 2800.

## Appel à témoins

Pour créer sa base de données, Cécile Aguilhaume a envoyé un questionnaire aux institutions publiques, mais aussi aux entreprises. Le taux de réponses a été de 15%, «ce qui est important

pour ce genre de questionnaire», a-t-elle relevé. Mais c'est bien évidemment insuffisant pour faire un état des lieux aussi complet que possible. Raison pour laquelle elle invite tout particulier ou toute entreprise ayant des objets liés à l'aventure horlogère neuchâteloise à prendre contact avec elle (cecile.aguilhaume@ne.ch). Et de souligner le risque important de voir disparaître de précieux témoins du passé. Au besoin, les personnes qui le souhaitent peuvent garder l'anonymat.

Pour illustrer ses propos, elle a cité l'exemple d'un vieil atelier de fabrication de boîtes de montres installé dans une ancienne maison de La Chaux-de-

Fonds. Apprenant que cet atelier – en activité jusqu'en juillet dernier, y compris la petite fonderie installée dans les caves – allait disparaître, elle a tout juste pu en dresser l'inventaire avant qu'il ne soit détruit. «Mais c'est un hasard de circonstances qui m'a permis de le faire. C'est justement pour éviter que de tels trésors ne disparaissent qu'il est important d'en dresser la liste.»

Ce travail d'inventaire ne concerne pas seulement des objets, mais également des témoignages. Celui de Hans Erni par exemple, auteur de la fresque sur le temps installée dans le MIH et peinte par l'artiste il y a une cinquantaine d'années. Ou encore

celui d'un collectionneur allemand de Dübendorf, passionné par les horloges électriques, et qui a sauvé de la destruction les archives de l'ancienne fabrique Hipp, à Neuchâtel, devenue par la suite la Favag. Cécile Aguilhaume espère recueillir encore d'autres témoignages, que ce soit d'anciens professionnels ou des collectionneurs.

D'ici à mai prochain, elle estime que sa base de données devrait comprendre un millier de fiches. Ce rapport sera remis au groupe de travail, puis au Conseil d'Etat, qui devra alors décider de la manière dont ces données pourront être exploitées. Ph. O.

BRESSAUCOURT | Demande de défrichage

## Nouvelle tuile pour l'aérodrome

**L'aérodrome de Bressaucourt n'est pas près d'accueillir ses premiers avions. Dénonçant la demande de défrichage, les opposants exigent le retrait du projet.**

En septembre 2003, le dépôt d'un projet d'aérodrome régional à Bressaucourt, en Ajoie, a vu le dépôt de 400 oppositions. Le dossier est entre les mains des services fédéraux. La publication, en septembre dernier dans le Journal officiel, d'un avis de défrichage dans le secteur concerné a mis la puce à l'oreille des opposants.

Hier, ces derniers ont donné de la voix, notamment via Lucienne Merguin, de Pro Natura et du député Pierre Rota, à la tête de l'association des opposants. Ils constatent que dans l'examen du dossier, les services fédéraux ont constaté une première lacune importante: une demande de défrichage fait défaut et «les services cantonaux n'ont pas réagi comme c'était leur devoir. C'est un véritable camouflet que leur inflige la Confédération en les obligeant, plus d'une année après le dépôt du projet, à procéder à une demande de défrichage», lancent les opposants qui parlent d'une première victoire dans ce dossier.

Les divers mouvements de protection de la nature, ainsi que



Pour Lucienne Merguin, de Pro Natura, cette affaire est un premier succès pour les opposants. (L'Express-a)

l'association d'opposants à cet aérodrome, ont fait opposition à cette demande de défrichage. Pour eux, d'autres sites (Courgenay ou le site actuel de Courtedoux) peuvent accueillir ce projet sans qu'il y ait des défrichements. Les compensations sont aussi jugées inacceptables. Les opposants n'admettent pas non plus le saucissonnage du projet, les promoteurs venant corriger les lacunes au fur et à mesure. Et d'exiger que la demande d'auto-

risation de 2003 soit purement annulée. De son côté, le député Pierre Rota a déposé une interpellation sur le bureau du Parlement jurassien demandant pourquoi l'Office des forêts «n'applique pas la législation» facilitant ainsi un projet en éliminant les contraintes. On le voit, l'aérodrome de Bressaucourt n'est pas près de décoller, ce d'autant plus qu'il est étroitement lié, en raison du remblayage, aux travaux de la Transjurane. M. Go.

HORLOGERIE | Reprise de Fluckiger et Fils SA

## Annnonce prématurée

Satisfait et déçu tout à la fois. Tel est aujourd'hui le sentiment de Jean-François Rossel, secrétaire syndical responsable du secteur de l'horlogerie à la section Transjurane du syndicat FTMH-Unia, à propos de la reprise de la fabrique de cadrans Fluckiger et Fils SA par Patek Philippe (voir JdJ du 3 novembre). «Le patron, Paul-André Fluckiger, nous avait informé, au début de cette année, qu'il cherchait à remettre son entreprise, suite aux licenciements auxquels il avait dû procéder. Dans ce sens, cette reprise n'est pas une surprise.»

Ce qui le dérange en revanche, c'est qu'en tant que partenaire social, le syndicat n'ait pas été officiellement informé de cette prise de contrôle par Patek Philippe. «On nous a certes indiqué mardi matin que les choses étaient faites, mais c'est notre délégué syndical qui nous a dévoilé le nom du repreneur», relève notre interlocuteur. Et de regretter la façon précipitée dont les choses se sont déroulées.

S'il se réjouit de voir une maison aussi solide que Patek Philippe reprendre les rênes de la fabrique de cadrans, il déplore en revanche l'annonce probable de licenciements. Certes, relève-t-il, on peut comprendre que le directeur veuille prendre son bâton de pèlerin pour voir quels clients vont rester fidèles à la nouvelle entité. En revanche, il regrette que le directeur géné-

ral de Patek Philippe ait évoqué de probables licenciements. «J'aurais préféré qu'en tant que partenaire social, nous ayons pu en discuter avant, le cas échéant, d'en faire état publiquement.» Ph. O.

BAS-VALLON

## De l'argent pour la fusion

Le Conseil exécutif versera 50 000 fr. pour le financement d'une étude en vue de la fusion des six communes du Bas-Vallon. Ce projet présente un intérêt particulier: le nombre de communes concernées est sans précédent dans le canton. Cette étude s'inscrit dans un processus de rapprochement amorcé en 2000. La majorité des habitants des communes de La Heutte, Péry, Orvin, Plagne, Romont et Vauffelin s'étaient prononcés lors d'une consultation en 2003 en faveur de ce processus. Le canton participe au financement d'études relatives à la fusion de communes à raison de 40 % à 50 % des coûts mais 50 000 fr. au plus par projet. Le Grand Conseil devra se prononcer lors de la session de novembre sur une loi prévoyant des incitations financières pour encourager les communes à fusionner. (ats)

«UN SEUL JURA»

## Au cœur de l'actualité

L'initiative «Un seul Jura» se retrouvera tantôt au centre de tous les débats. Cet objet sulfureux, au point que le Gouvernement souhaite l'écarter de sa route, figure à l'ordre du jour de la séance du Parlement jurassien du 17 novembre prochain. La commission parlementaire en charge du dossier arrêtera sa position le 11 novembre. L'affaire rebondira le lendemain devant l'AIJ. Réunie à Moutier pour son 10e anniversaire en présence de Christophe Blocher, de Mario Annoni et de Jean-François Roth, l'AIJ devrait arrêter le processus d'élaboration de l'étude d'une nouvelle entité cantonale à six districts. (jst)

PORRENTROY

## Restaurateurs dans la rue

Soutenus par leurs clients, la plupart des restaurateurs de Porrentruy ont manifesté bruyamment hier soir sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville. Objectif de la démonstration: obtenir du Conseil communal, en séance à l'étage, qu'il renonce à restreindre en deçà de 1 h 30 du matin les heures d'ouverture des terrasses lors des week-ends pendant la belle saison. Le dernier mot devrait revenir au Conseil de ville, appelé à sanctionner ou non les éventuelles restrictions proposées. (jst)

RÉCLAME



### Identité

Le style des locaux fait partie intégrante de la culture d'entreprise. Les systèmes d'aménagement USM donnent de votre entreprise une image valorisante.

**erich dardel**  
wähnen und arbeiten  
Stadtplatz 36  
5270 Aarberg  
Téléphone 032 303 15 20  
www.erichdardel.ch

**USM**  
Systèmes d'aménagement